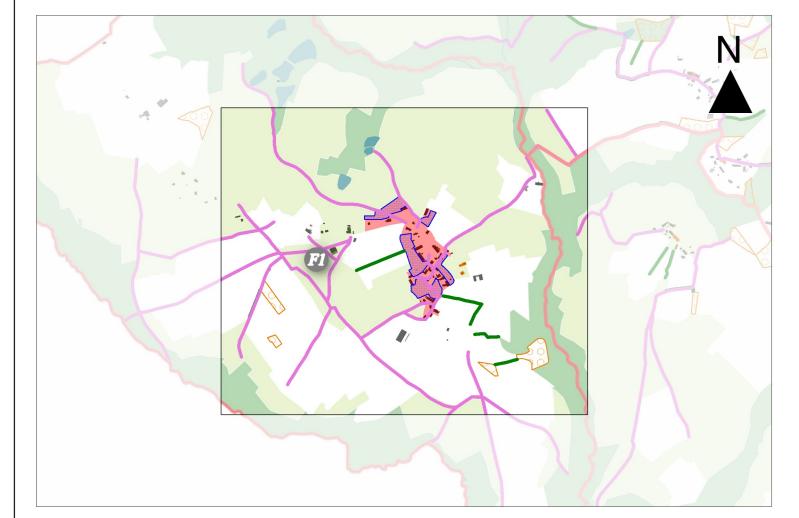
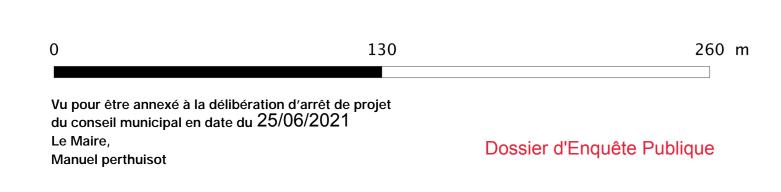
4. 2 RÈGLEMENT GRAPHIQUE DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LES BILLANGES (87)









Éléments présents sur la planche :

Éléments du cadastre

Parcelles
Sections

Bâti

bâti dur bâti léger

Surfaces

étang, lac, mare

Prescriptions spécifiques

Prescriptions ponctuelles

07- Eléments de paysage (Patrimoine bâti)

Prescriptions linéaires

24 - Voies, chemins, transport public à conserver et à créer

25 - Eléments de continuité écologique et trame verte et bleue

Prescriptions surfaciques

07 - Elément de paysage

16 - Bâtiment agricole susceptible de changer de destination

25 - Elements de continuité écologique et trame verte et bleue

Zones agricoles, naturelles, urbaines et à urbaniser du PLU

Ub : zone urbaine récente

N : zone naturelle

Np : zone naturelle protegée

A : zone agricole

